

LES CONDITIONS DANS L'EMPLOI COOPERATIF

(De "The Grocer's Gazette" de Londres, Angl.)

Les relations entre les unionistes commerciaux et le mouvement coopératif ont été discutées à la conférence tenue récemment au Colonnade Hôtel à Birmingham, entre le représentant des unions commerciales et les membres de l'emploi coopératif.

Le président expliqua que l'objet de l'assemblée était d'éliminer ce que l'on considérait être un sérieux danger pour le mouvement de l'union commerciale. On sait que les employés coopératifs, par l'Union amalgamée de coopératives d'employés se sont efforcés par leur forme spéciale d'organisation non seulement de s'intégrer au mouvement général des unions commerciales, mais encore d'établir pour eux une position de privilège spécial. On prétend qu'ils ont déjà obtenu certains avantages tels qu'une plus grande continuité d'emploi, et la faculté pour tout corps de travailleur dans cette position de s'isoler de l'organisation faisant la paye et faisant le travail et de prendre avantage de cet effort et de ce sacrifice pour améliorer sa propre situation comme personne privilégiée.

Les sociétés coopératives et les taux des salaires

La première résolution qui fut proposée par M. J. Turner de la National Amalgamated Union of Shop Assistants, exprima l'étonnement de voir que certaines sociétés coopératives payaient des gages moindres que les unions commerciales et même que les patrons privés, dans les mêmes districts et pour l'exécution des mêmes travaux. Ce fait est une violation des règlements du comité conjoint des coopérateurs et des unionistes commerciaux qui posait en principe que les sociétés coopératives devraient reconnaître les taux de gages des unions commerciales. La résolution protestait aussi contre les sociétés coopératives qui faisaient un compromis avec leurs employés, concernant les conditions d'emploi en dehors des intérêts de ceux employés dans le commerce. Un certain nombre de coopératives — dit M. Turner — reconnaissent les taux de gages des unions commerciales, mais d'autres, malheureusement n'agissent pas de même et encouragent ainsi l'idée qu'il n'est pas nécessaire pour leurs employés de devenir membres de leurs unions commerciales particulières.

LES PRIX DES ALIMENTS ET LE FRET

(De "The Grocers' Gazette" de Londres, Angl.)

Nous avons déjà prétendu que l'une des causes de la hausse des prix était l'augmentation considérable des taux de fret. Récemment, cependant, M. Houston, au Parlement posant la question de savoir si l'augmentation des prix sur le marché anglais était dû à la hausse du fret répondait qu'elle était presque entièrement due à des causes militaires. Nous savons que les besoins de l'armée et de la marine ont été très grands en ce qui concerne les transports et ces nécessités ont réduit de beaucoup les vaisseaux disponibles pour les fins commerciales, il s'en est suivi une hausse des prix du fret et ce mouvement a eu sa réaction sur les prix des aliments.

Comme preuve de l'influence qu'ont eue les prix élevés du fret sur l'augmentation des prix des aliments, M. Gallons épicier bien connu de Leeds, écrit

qu'en 1913, le coût du fret était de 1d. pour 14 lbs. de farine de New-York et qu'aujourd'hui le coût du fret est de 6d. pour 14 lbs. Un autres marchand de grains écrit qu'il a reçu une facture pour un envoi de maïs qui s'élève à £69,273. Or le maïs de cet envoi coûte £18,826 et le fret £50,447.

De tels chiffres parlent d'eux-mêmes et il est à craindre que le public anglais n'ait pas apprécié cette influence sur les prix, comme il l'aurait dû.

Nous n'ignorons pas les difficultés qui se sont élevées par rapport au transport des produits alimentaires et l'on ne saurait espérer une réduction de tarif tant qu'il n'y aura pas plus de tonnage disponible. La question qui se pose est celle de la distribution du tonnage anglais, sur les routes maritimes où il est le plus nécessaire, et beaucoup pourrait être fait dans cette voie pour améliorer la situation présente.

Une autre cause qui a ajouté aux difficultés de la situation est le retard dans le déchargement des navires, car ce retard, non seulement crée de la confusion, mais il augmente le coût des produits alimentaires importés et réduit d'autant le tonnage marchand disponible.

Il y aurait certainement un gros avantage à retirer du déchargement plus rapide des navires et l'un des moyens à prendre pour y arriver serait d'employer les prisonniers allemands capables d'accomplir ces travaux manuels. Il y a d'autres remèdes à apporter à la congestion qui existe dans les ports et il est à espérer que des initiatives en trouveront, sans tarder, la clef.

LA DISETTE DE PAPIER ET LE PUBLIC

L'industrie de l'édition au Canada se trouve en face d'une crise sérieuse. Depuis le premier janvier de la présente année, il y a eu une rareté croissante de papier et une hausse correspondante dans les prix.

Depuis le jour de l'an les meilleures qualités de papier ont augmenté de 50 pour cent.

Une qualité moyenne de satiné qui coûtait 6 cents la livre avant, ne peut s'obtenir à moins de 9 centins; le papier "super-calendar" qui se vendait précédemment de \$4.35 à \$4.50 est coté aujourd'hui de \$7.00 à \$8.25. Et même à ces prix-là, les manufacturiers se voient obligés de refuser des commandes ou de reculer les envois à des termes éloignés.

Ces conditions particulières ont agi de deux façons sur les publicistes. Les uns se sont mis dans l'obligation de regagner en réduisant le nombre de pages ce qu'ils perdaient par la hausse du papier, tandis que les autres étaient forcés d'augmenter leurs taux d'abonnement.

Le lecteur devrait avoir cette situation en esprit quand vient le temps de renouveler son abonnement et savoir gré à ceux qui ont évité ces deux écueils et s'imposent des sacrifices pour maintenir leur publication aussi intéressante et d'un prix égal en dépit des circonstances contraires.

POSITION DEMANDEE

Un bon tailleur de vingt-cinq ans d'expérience, désire trouver une position comme coupeur dans un magasin. Prendrait charge du département des tweeds et s'occuperait de la confection. La personne dont il s'agit est très adroite, sobre, honnête et en tous points recommandable.

S'adresser au "Prix Courant", 80 Rue Saint-Denis, Montréal.